



Monsieur Frédéric BIERRY
Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin
Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG Cedex 09

Affaire suivie par : Elise THOURET, cheffe de projet renouvellement urbain à Ophéa
Concerne : Soutien du CD67 pour la Maison Urbaine de Santé (MUS) de Hautepierre

Strasbourg, le 05 novembre 2019

Monsieur le Président,

La Maison Urbaine de Santé (MUS) du quartier de Hautepierre a été ouverte en 2014 dans des locaux propriété d'Ophéa au 11 rue Marguerite Yourcenar à Strasbourg-Hautepierre.

La structure connaît un réel succès et de nouveaux professionnels de santé cherchent à s'y installer pour compléter l'offre de santé proposée. Les locaux actuels occupés par les professionnels de santé, locataires d'Ophéa, ne sont pas adaptés à une extension.

Dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) 2019-2028, la relocalisation de la MUS de Hautepierre est envisagée par Ophéa et ses partenaires dans un bâtiment neuf sur un foncier situé avenue Tolstoï, aujourd'hui propriété de l'Eurométropole de Strasbourg. Les locaux de la nouvelle MUS sont prévus en rez-de-chaussée d'une opération d'environ 25 logements (PLUS/PLAI) qui seront construits par Ophéa et destinés prioritairement à un public senior.

Cette opération a pour vocation :

- d'enrichir le parcours résidentiel des professionnels médicaux sur le secteur à travers des locaux leur offrant les conditions optimales d'exercice de leurs fonctions
- pérenniser les jeunes activités médicales sur un quartier en renouvellement urbain
- compléter l'offre médicale présente en offrant à la patientèle une complémentarité de compétences dans un objectif d'excellence sanitaire et sociale

Elle permettra de sécuriser l'offre de soins de proximité, au plus près des habitants, anticipant le risque de diminution de la démographie médicale sur ces quartiers par une action forte sur l'attractivité des structures d'accueil.

La MUS de Hautepierre fait aujourd'hui l'objet d'un partenariat entre la Ville de Strasbourg, l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) et Ophéa. La Région Grand Est, nouveau partenaire institutionnel des Contrats Locaux de Santé (CLS) des territoires

strasbourgeois depuis février 2019, pourrait elle-aussi également contribuer au financement des projets immobiliers des MUS dans les quartiers.

Enfin, des crédits européens seront sollicités par Ophéa dans le cadre du programme FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) 2021-2027.

L'objectif du partenariat est de travailler à un loyer de sortie soutenable pour les activités portées par les professionnels, notamment celles relevant des politiques de santé publique.

Afin d'équilibrer le plan de financement de cette opération, j'ai l'honneur de solliciter le soutien du Conseil Départemental du Bas-Rhin au titre de la signature prochaine de la convention cadre en faveur du développement des MUS à Strasbourg.

Après les premières études de faisabilité, le coût prévisionnel de l'opération pour la relocalisation de la MUS de HautePierre est estimé à ce jour à environ 850 000 € HT pour environ 350 m² de surface de plancher (SP) et des locaux aménagés hors mobilier à la charge des preneurs. La déclinaison du programme technique associant les professionnels et des études de maîtrise d'œuvre qui en résulteront permettront de confirmer cette estimation.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du NPNRU, du Contrat Local de Santé de Strasbourg II et du Contrat de Ville de l'Eurométropole de Strasbourg. Nous espérons qu'il retiendra votre attention et celle de vos services.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Très cordialement

Jean-Bernard DAMBIER
Directeur général

JB

Copie(s) :

- Eurométropole de Strasbourg